



**À l'intérieur ce mois-ci:**

|                                                          |        |
|----------------------------------------------------------|--------|
| Caisse de l'Abitibi-Ouest                                | P.2    |
| Lettre aux lecteurs /<br>Avis public / Relève recherchée | p.3    |
| Budget et PTI                                            | p.4-5  |
| Contrats de plus de 25 000 \$                            | p.6    |
| Message de la Fabrique                                   | p.7    |
| Bibliothèque /<br>Sentiers skis et raquettes             | p.8    |
| Histoire Glory-Hole (partie 3)                           | p.9-10 |
| Règlement déneigement /<br>Dessins                       | p.11   |
| Pages publicitaires                                      | p.12   |



**Horaires du bureau de la Ville**

Directrice Générale (819) 948-2266 ext: 221  
Adjointe à la direction (819) 948-2266 ext:224  
(du mardi au jeudi : 8h30 @ 12h00 - 13h00 @ 16h30)

Assemblée municipale / 1<sup>er</sup> mardi du mois à 19h00

Inspecteur municipal (819) 948-2266 ext: 227  
Prenez un rendez-vous  
(mercredi et jeudi)

Bac de recyclage de peinture / Garage Municipal

## Collectivement, aidons à freiner la propagation du virus

**Desjardins demande votre collaboration afin de  
respecter les recommandations gouvernementales.**

Ainsi, si vous présentez des symptômes de la COVID-19, si vous avez reçu des directives d'isolement de la part des autorités de santé publique ou de l'Agence des services frontaliers du Canada ou si vous avez été en contact rapproché dans les 14 derniers jours avec une personne ayant la COVID-19 ou suspectée d'avoir la COVID-19, nous vous demandons de ne pas venir à votre caisse et de suivre les consignes de la santé publique en matière d'isolement et de dépistage.

Voici d'autres exemples de mesures préventives recommandées :

- RESPECTER LA DISTANCIATION PHYSIQUE RECOMMANDÉE avec les autres ;
- LAVEZ-VOUS LES MAINS SOUVENT ;
- LORSQUE VOUS TOUSSEZ OU ÉTERNUEZ : • Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes. • Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite
- SI VOUS ÊTES MALADE, évitez tout contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées et les personnes ayant une maladie chronique.

L'utilisation des solutions transactionnelles automatisées demeure la meilleure façon de limiter la propagation de la COVID-19.

- Accompagnement téléphonique : 819 333-5424 (tous les jours de 6h à minuit)
- Transactions par téléphone : 1 800 CAISSES
- Desjardins.com et AccèsD Internet

Pour plus d'information, consultez-le [desjardins.com/covid-19](https://desjardins.com/covid-19)

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES !  
[desjardins.com/avantages](https://desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

# Lettres aux lecteurs

Bonjour à tous!

La nouvelle année est déjà bien entamée ; au journal Le Grand Héron, nous amorçons une quatrième année depuis la reprise et une 26<sup>e</sup> année d'existence. Il y a de quoi être fiers! Tous mes remerciements vont aux différents bénévoles qui ont participé à la mise sur pied et à la pérennité du journal depuis tant d'années! Lors du sondage mené par la Ville à l'automne dernier, le journal a été nommé à plusieurs reprises comme étant un outil de communication important pour la population. J'en profite pour vous rappeler que vous êtes invités à nous faire part de vos commentaires, suggestions ou autres à l'adresse suivante : [JournalLeGrandHeron@gmail.com](mailto:JournalLeGrandHeron@gmail.com). Ça fait toujours plaisir de lire vos suggestions et ça nous permet d'adapter notre contenu selon vos besoins!

Sur ce, je vous souhaite une magnifique nouvelle année! Je vous la souhaite pleine de défis, de petits plaisirs, de bons moments et, espérons-le, avec une fin de pandémie!

À bientôt!

Véronique Drouin



## Avis public

Le gymnase et la cabane de la patinoire seront à nouveau accessibles à partir du 14 février.



Profitez-en bien!



## Relève recherchée

Le journal cherche un(e) remplaçant(e) pour le rôle de coordonnateur(trice) ! Avec mon nouveau rôle de maman et mes 143 engagements un peu partout, je manque malheureusement de temps pour m'occuper du journal!

Je suis disposée à aider la personne qui prendra le relai afin de faire une transition douce et facilitée! Ça vous intéresse? Venez discuter avec moi afin d'en connaître plus sur les tâches, implications et autres! Vous pouvez me contacter par Facebook, par courriel au [JournalLeGrandHeron@gmail.com](mailto:JournalLeGrandHeron@gmail.com) ou par téléphone au (819)212 - 2488.

Merci!

Véronique Drouin  
Coordonnatrice





Les membres du conseil de ville vous présentent le budget d'opération adopté pour l'année 2022 ainsi que son programme d'immobilisations 2022-2023-2024.

Dans la conception du budget 2022, le conseil a tenu compte du nouveau rôle triennal de la MRCAO ayant été déposé en novembre dernier et est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La valeur du parc immobilier est passée de 54 069 220 \$ à 67 788 369 \$, soit une hausse de 27.22 % de la valeur globale. Ce nouveau rôle reflète les conditions du marché au 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Dans un souci de limiter les augmentations des services à la taxation, certains taux ont été revus en fonction du nouveau rôle d'évaluation. Conséquemment, la valeur moyenne d'une résidence aura une hausse de taxes de 2.6 % pour l'année 2022.

## **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2022**

### **PRÉVISION DES REVENUS**

|                                                      |                   |
|------------------------------------------------------|-------------------|
| Taxe foncière générale (incluant éclairage & police) | 554 456 \$        |
| Eau (Service d'aqueduc)                              | 46 813 \$         |
| Matières résiduelles                                 | 96 142 \$         |
| Traitement des eaux usées                            | 47 587 \$         |
| Prévention des incendies                             | 63 000 \$         |
| Tarification - ave Du Boisé – taux                   | <u>18 010 \$</u>  |
| <b>Sous-total des revenus par la taxation</b>        | <b>826 008 \$</b> |
| Paiement tenant lieu de taxes                        | 29 440 \$         |
| Recettes de sources locales                          | 32 240 \$         |
| Transfert de droits                                  | 13 917 \$         |
| Transfert entente de partage                         | 11 816 \$         |
| Imposition des droits                                | 28 000 \$         |
| Intérêts                                             | 8 000 \$          |
| Autres revenus                                       | <u>19 749 \$</u>  |
| <b>TOTAL DES REVENUS</b>                             | <b>969 170 \$</b> |

### **PRÉVISION DES DÉPENSES**

|                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| Administration générale   | 285 294 \$        |
| Sécurité publique         | 112 800 \$        |
| Transport routier         | 219 896 \$        |
| Hygiène du milieu         | 196 344 \$        |
| Santé & bien-être         | 12 469 \$         |
| Aménagement, urbanisme    | 42 627 \$         |
| Loisirs & culture         | 53 265 \$         |
| Frais de financement      | 22 745 \$         |
| Remboursement de capital  | 40 200 \$         |
| Affectation de surplus    | <u>(15 000\$)</u> |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b> | <b>969 170 \$</b> |



## **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022, 2023 ET 2024**

Tenant compte que le programme triennal d'immobilisations 2022-2023 et 2024 sera de l'ordre de 760 000 \$ investi dans l'amélioration des infrastructures existantes, il sera financé en provenant de la programmation TECQ 2019-2023 (Fonds fédéral de la taxe sur l'essence), d'une participation du Gouvernement du Québec, du ministère des Transports ainsi qu'une part de la Ville pour un minimum de 100 000 \$.

### Année 2022 600 000 \$

- Remplacement Petite station de pompage 150 000 \$
- Étude devis station pompage 10 000 \$
- Étude pour le raccord des eaux usées 10 000 \$
- Traitement de surface double 400 000 \$
- Ch. Du moulin & camping (Conditionnel a l'acceptation de la subvention)
- Stratégie d'économie d'eau potable 30 000 \$  
(Installation de compteurs d'eau (20 résidents & 11 commerces))

### Année 2023 60 000 \$

- Étude pour planification vidange des étangs 10 000 \$
- Voirie locale & mise aux normes & mise à niveau 50 000 \$

### Année 2024 100 000 \$

- Voirie, Mise aux normes et mise à niveau 100 000 \$

COPIE CERTIFIÉE CONFORME CE 31<sup>ième</sup> JOUR DE JANVIER 2022

*Chantal Poirier*

Chantal Poirier  
Directrice générale  
Greffière-trésorière



## Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Tel que prescrit par la loi, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ avec un même contractant pendant le dernier exercice financier, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021

| Fournisseur              | Description                  | Montant       |
|--------------------------|------------------------------|---------------|
| Alain Gagné              | Entretien des chemins        | 36 103,25 \$  |
| Hydro- Québec            | Électricité                  | 67 051,69 \$  |
| JLR Entreprise           | Récupération et Recyclage    | 35 467,02 \$  |
| MRCAO                    | Quote-part & inspection      | 117 275,77 \$ |
| Marcel Baril             | Calcium et matériels bris    | 24 867,54 \$  |
| Ministère des finances   | Tarification policière       | 47 904,00 \$  |
| Revenu Québec            | Retenue à la source          | 53 437,05 \$  |
| Transport Raymond Bérubé | Entretien des chemins rang 7 | 36 982,49 \$  |

Donné à Duparquet  
Ce 31<sup>e</sup> jour de janvier 2022

*Chantal Poirier*

Chantal Poirier  
Directrice Générale



# Message de la Fabrique

## Horaire des messes et célébrations

|            |       |                          |          |       |                          |
|------------|-------|--------------------------|----------|-------|--------------------------|
| 20 février | 11h00 | Messe                    | 27 mars  | 11h00 | Célébration de la Parole |
| 27 février | 11h00 | Messe                    | 03 avril | 11h00 | Messe                    |
| 06 mars    | 11h00 | Célébration de la Parole | 10 avril | 11h00 | Messe                    |
| 13 mars    | 11h00 | Messe                    | 17 avril | 11h00 | Célébration de la Parole |
| 20 mars    | 11h00 | Messe                    | 24 avril | 11h00 | Messe                    |

Pour de l'information ou urgence, veuillez contacter Chantal au (819) 948-2016 ou Richard Letarte au (819) 948-2381.

## Décès

Sont décédés :

Le 9 décembre 2021, à l'âge de 77 ans, Mme Cécile Boucher de notre paroisse; elle laisse dans le deuil ses enfants: Marilyn (Yvan), Pierre (Orphée) et Caroline (feu Denis) et ses petits-enfants.

Le 7 janvier 2022, à l'âge de 83 ans, M. Marcel Bélanger (feu Francine Beaudoin) anciennement de notre paroisse.

Le 11 janvier 2022, à l'âge de 92 ans, Mme Myrella Galarneau de La Sarre; elle était la mère de Suzanne Fournier (Michel Gagnon), grand-mère de Pascale et Stéphanie et arrière-grand-mère de Ariane et Charles Gagnon de notre paroisse.

Le 12 janvier 2022, à l'âge de 72 ans, Mme Louise Bédard de Rouyn-Noranda, fille de feu Joseph Bédard et de feu Cécile Lefebvre et anciennement de notre paroisse. Elle laisse dans le deuil son fils Daniel St-Pierre (Gaby Goulet) et sa sœur Thérèse (Gaston Caron).

Le 14 janvier 2022, à l'âge de 63 ans, Mme Suzanne Tremblay domiciliée à La Sarre, conjointe de M. Gilles Bourgon de notre paroisse.

Le 15 janvier 2022, à l'âge de 86 ans, Mme Juliette Rancourt originaire de Ste-Germaine Boulé; elle était la mère de Sylvie Brochu (Alain Bisson) de notre paroisse.

Nos sympathies aux familles touchées par ces décès.







# Histoire Glory-Hole

## partie 3



Une fois les corps des 4 mineurs enfin retrouvés et remontés à la surface, après 2 mois de dur travail, il était temps de faire un bilan et de voir ce qu'il allait se passer par la suite. Ces deux éboulis ajoutés à la pénurie de main-d'œuvre et à l'augmentation des coûts durant la guerre portaient un dur coup à la rentabilité de la mine Beattie. 3 ans de travail visant à réhabiliter et à reprendre la production du Glory-Hole suite au premier éboulis de 1943 étaient maintenant réduits à néant; et comme il était question de la mort de quatre hommes, on n'envisageait pas de sitôt une reprise de la production à grande échelle.

La production qui était auparavant de 600 000 tonnes de minerais chuta à 100 000 tonnes suite aux éboulis de 1943 et 1946. On se contenta de continuer d'exploiter les secteurs moins dangereux et plus riches de la Beattie et de continuer l'exploitation de la mine Donchester qui avaient déjà été devancés pour palier à la baisse de la production de la Beattie.

L'avenir de la petite ville de Duparquet qui dépendait directement de la mine était sérieusement compromis. La fin de la guerre en 1945 et le retour des vétérans au travail avaient laissé croire à un grand retour de la prospérité à Duparquet qui devait consolider son avenir industriel et financier. On parlait même de construire 60 nouvelles maisons, un hôpital moderne et d'ajouter un collège à la commission scolaire de Duparquet.

Cet élan d'optimisme fut remplacé au début des années '50 par des rumeurs de fermeture prochaine de la mine qui transformerait Duparquet en ville fantôme et certains disaient que la petite ville serait rayée de la carte. Duparquet comptait encore 1800 habitants à cette époque, mais plusieurs songeaient à partir comme certains l'avaient déjà fait.

Finalement, la production reprit quelque peu; mais comme le prix de l'once d'or baissait, que la teneur en or du gisement diminuait et que les coûts d'exploitation augmentaient, la mine ne parvint jamais à se remettre des ces deux éboulis et l'exploitation minière cessa 10 ans plus tard en 1956. Seul le moulin demeura en opération pour traiter le minerai des mines Lyndhurst sur le chemin de Laferté, ainsi que celui provenant de la mine Hunter-Shaft dans le rang de la Lune à Rapide-Danseur; ce dernier appartenait à la Beattie. Une baisse du prix du cuivre entraîna la fermeture de ces deux mines l'année suivante et le moulin fut détruit dans un incendie en 1960. L'usine de grillage (roaster) a continué d'être utilisée pendant plusieurs années pour traiter du concentré de molybdène provenant de la Corée, du Chili, du Montana et de la Colombie-Britannique. Mais ce dernier n'est plus en opération et sa cheminée n'a plus craché de fumée depuis 1989 (voir le "Roaster" partie 1 à 5 dans le Grand Héron entre avril 2017 et février 2020).

Le Glory-Hole inutilisé depuis 1946 commença à se remplir d'eau de drainage des environs jusqu'à former le petit lac derrière la mine tel qu'on peut le voir aujourd'hui.

À la fin des années 50, Jacques Leblanc a aidé son père Charles à défaire un vieux chaland qui était amarré au fond du Glory-Hole pour récupérer le bois de construction après en avoir reçu l'autorisation de la mine. M. Leblanc était mécanicien au garage Beaudry Ford sur la rue principale; ce garage a par la suite déménagé à La Sarre et existe encore aujourd'hui sous le nom de Beaudry & Lapointe. Jacques dit qu'ils avaient ainsi pu récupérer de beaux madriers de pins de Colombie (BC-Fur) mais qu'ils ont été volés par la suite. Cela ajoute à la rumeur voulant que le Glory-Hole puisse porter malheur.





# Histoire Glory-Hole

## partie 3... suite



En 1960 et 1961, plusieurs recherches ont été faites au Glory-Hole par Mr W.J. Eden du Conseil National de Recherches du Canada afin d'étudier les types de sols et conditions entraînant les éboulis et glissements de terrain comme celui-ci et éviter qu'un tel événement ne se reproduise à l'avenir. Ce document intitulé "Earthflows At The Beattie Mine Quebec Canada-Research Paper no 211" m'a été bien utile, surtout pour les aspects techniques de cet article, et j'en remercie le Canadian Géotechnical Journal pour leur édition de mars 1964.

Dans les années '80, Fernand Perras de la Pourvoirie Fern's et quelques autres personnes se rendaient régulièrement au Glory-Hole pour y étendre des "varveaux" afin de récolter des » menés » pour la pêche. Il y avait des » menés » de couleur jaune barrés noirs que Fernand appelait des « Bombardiers » à cause de la similitude avec les couleurs des anciennes motoneiges Ski-Doo Olympic produites par cette compagnie. Il y en avait une autre sorte qui était de couleur » barré rouge ». Le Glory-Hole est un plan d'eau fermé et n'est pas relié avec le lac comme tel, mais les canards, en voyageant d'un cours d'eau à un autre, transportent parfois des œufs qui peuvent rester collés à leurs pattes et ainsi ensemercer de façon naturelle. Il n'est pas non plus exclu que certaines personnes, dont le gérant de la mine Beattie, Réginald Gilhuly, aient pu ensemercer de façon volontaire le petit lac artificiel. Maintenant les castors et les grenouilles en ont fait leur habitat et ils ne doivent sûrement pas être les seuls.



Photo 1: Chantier Glory-Hole (source BAnQ)



Photo 2 : Éboulement du mur nord du Glory-Hole (source BAnQ)

[Suite dans le prochain Grand Héron](#)



Stéphane Mongrain



Ville de  
**Duparquet**



## INFORMATION POUR STATIONNEMENT DE NUIT

Durant toute la période hivernale, soit du 1<sup>er</sup> décembre au 15 avril inclusivement, il est interdit de stationner tout véhicule dans les rues entre minuit et 8 h 00 du matin ou tel qu'indiqué sur les panneaux.

En respectant ces directives, vous facilitez le travail de déneigement et vous évitez, du même coup, une contravention !

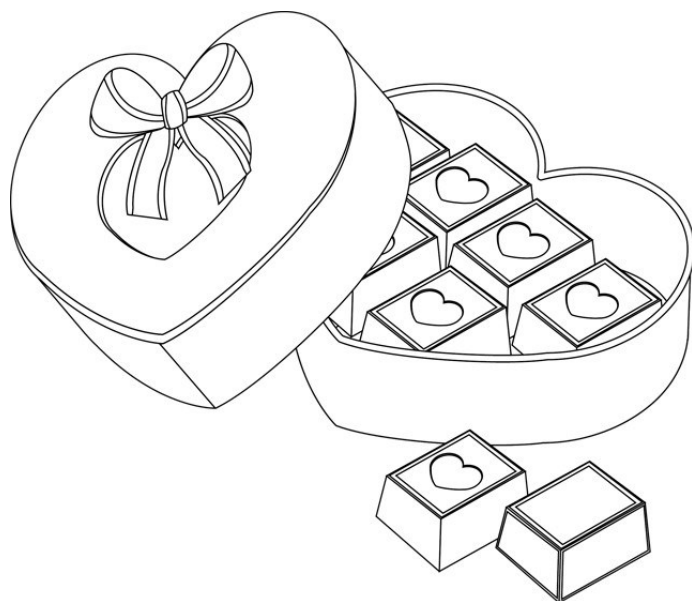
Merci de votre collaboration !

## RÈGLEMENT DE LA VILLE DE DUPARQUET

Le règlement n'est pas applicable sur le territoire les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que du 1<sup>er</sup> au 3 janvier.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, d'une amende de 40 \$ pour une première infraction et de 120 \$ en cas de récidive.

*Joyeuse*  
**St Valentin**



**Jean-François Rondeau,  
Bruno Sévigny et  
Stéphanie Galarneau  
PHARMACIENS-PROPRIÉTAIRES**

84, 5E Avenue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1K9  
**Tél.: (819) 333-1160**  
**Fax : (819) 333-3534**

Pharmacie Jean-Francois Rondeau, Bruno  
Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



**Jean Coutu**

GARAGE

**MARTIN MACAMEAU**

MÉCANIQUE  
GÉNÉRALE



**Remorquage  
24 heures**

Vente de pièces de véhicules,  
VTT et motoneiges.

Ouvert de 8h00 à 21h00

8, rue Principale  
Duparquet QC  
J0Z 1W0

Téléphone : 819 948-2008  
**Résidence : 819 948-2591**  
Télécopieur : 819 948-2667



**PATRICK DESCARREAU**  
Arpenteur-Géomètre inc.

Patrick Descarreaux  
Arpenteur-géomètre  
Arpenteur des Terres du Canada

Marie-Catherine Brochu  
Arpenteure-géomètre

- \* Certificats de localisation et de piquetage
- \* Arpentage légal et de construction
- \* Arpentage pour baux miniers
- \* Levé et implantation GPS
- \* Numérisation 3D (scan)

- \* Cadastre
- \* Plans topographiques
- \* Calculs de volumes
- \* Drone

367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7  
Tél.: (819) 333-3155  
Courriel: [patrick.descarreaux@descarreaux.com](mailto:patrick.descarreaux@descarreaux.com)  
[www.descarreaux.com](http://www.descarreaux.com)

